

# INFOS

## Villefranche d'Albigeois

JOURNAL MUNICIPAL JANVIER 2021

# BONNE ANNÉE 2021

**POINT SUR**

LE CONTRAT  
BOURG CENTRE

**Sapin de Noël sur  
la place de la Bascule**

N°9



VILLEFRANCHE  
D'ALBIGEOIS

# SOMMAIRE

## P. 03

Édito

## P. 04

Le contrat « bourg centre »

## P. 07

La fibre

## P. 08

Le CCAS

## P. 10

Le conseil municipal

## P. 11

Les commissions communales

## P. 12

Suivi des chantiers

## P. 14

RENDEZ-VOUS : L'association Terra Mater (cultiver et partager)

## P. 15

État civil

Décès de Roger HENRI

Tribune politique

## INFO MAIRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, vous avez la possibilité de **payer les factures de garderie et de cantine** directement sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) ou alors **chez notre buraliste Mr Raffi**.

L'ensemble des délibérations prises en conseil municipal sont disponibles sur le site internet de

la Mairie mais également sur le panneau d'affichage dans le hall de la Mairie.

À compter du 4 février, **Madame Laurence Farrudja, sage-femme** recevra **tous les jeudis après-midi** dans le bureau du Docteur Gimenez sur rendez-vous (**tél. 06 47 34 54 09**).

À ce jour, les dates pour les manifestations du comité des fêtes sont arrêtées, à savoir le 18 juillet pour la foire de Pays et du 2 au 6 septembre pour la Fête Votive, mais tout dépendra de l'évolution de la pandémie. Affaire à suivre !



## PHOTO DE COUVERTURE : SAPIN DE NOËL

La fin des travaux sur cette place a permis le retour du sapin de Noël et de la féerie qui entourent les fêtes de fin d'année. Le sapin a été décoré par les enfants des deux écoles qui ont inscrit leur prénom sur des galettes de bois qui ont été accrochées au sapin. Merci aux équipes enseignantes et aux employés municipaux pour leur participation.

En parallèle sur une idée de Joëlle Porchis, des animaux et des sapins en bois ont été fabriqués par les employés municipaux avec l'aide de bénévoles pour parfaire la décoration tant au pied du sapin que sur le rond-point dit du Barry.

Merci à Ghislain Porchis, Gisèle et Georges Nicouveau, pour leur implication.

### Villefranche d'Albigeois info n°9 • janvier 2021

Journal municipal de la mairie / 3 Rue de la Mairie, 81430 Villefranche-d'Albigeois  
05 63 55 30 15 • [mairie@villefranchedalbigeois.fr](mailto:mairie@villefranchedalbigeois.fr)

**Direction de la publication :** Bruno Bousquet • **Rédaction :** commission communication

**Conception graphique et mise en page :** prunch.fr • **Crédit photos :** Studio Tchiz, Gisèle Nicouveau, Vanessa Rabaud, Marie-Line Brunet, Sylvie Averoux, Arnaud Sirgue-Bec, Olivier Delsuc, Bruno Bousquet

**Impression :** SOREP • Magazine tiré en 700 exemplaires.

# Édito



Tout d'abord, permettez-moi au nom de l'équipe municipale et en mon nom, de présenter à chacune et à chacun de vous, nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour 2021.

Cette année qui vient de s'écouler, aura été marquée par la Covid 19 et par la peur d'être contaminé(e)s ou de contaminer les autres. Les conséquences sont lourdes : confinement, couvre-feu, fermeture de nos cafés et restaurants ainsi que des commerces dits « non essentiels », ralentissement de l'économie. L'équipe municipale a bien conscience que cette période est compliquée et difficile pour tous. Les actions menées par le CCAS ont pour but d'essayer d'aller à la rencontre de certains d'entre vous en luttant contre l'isolement et en apportant une présence. Nous nous sommes engagés pour un projet mais aussi pour des valeurs. - « *Soyez assurés que nous sommes à vos côtés. Vous pouvez compter sur nous pour faire tout notre possible !* »

Tout est à l'arrêt ! Il n'est pas sûr, vu le contexte actuel, que la situation s'améliore rapidement. Certains regrettent ces soirées passées ensemble à jouer au loto et à la belote, organisées par différentes associations du village et qui étaient un plaisir, une distraction agrémentant nos fins de semaine. Les contacts au sein des associations et des activités, les rencontres, les soirées conviviales entre Villefranchois, voisins, amis manquent terriblement à tout le monde.

Depuis le dernier numéro du journal communal, que vous semblez avoir lu avec beaucoup d'intérêt, vous avez été nombreux à nous interroger sur les travaux, sur leur coût, sur l'endettement de la commune, sur les comptes. J'ai bien entendu vos demandes. Dans le prochain numéro nous aborderons le fonctionnement de la mairie sur un plan financier en vous présentant le budget et la situation financière.

Votre première préoccupation, comme vous nous le dites régulièrement, reste le sujet de la santé. Allons-nous avoir un lieu dédié, une maison pour accueillir les professionnels de santé et éviterons-nous le désert médical ? La réponse est OUI, sans aucun doute ! Hélas, ce que nous pensions pouvoir traiter en 6 mois, prend plus de temps que prévu à cause en partie de la situation sanitaire du pays. Sachez que ce dossier mobilise l'ensemble du groupe et est abordé à chacune de nos rencontres. N'ayant plus cette compétence depuis octobre 2016, la commune ne peut agir seule. C'est au sein de la Communauté de Communes que nous travaillons sur ce projet, en partenariat bien sûr avec nos professionnels de santé et avec les financeurs.

Lors de vos rencontres avec l'équipe municipale, vous avez manifesté votre lassitude face à la longueur des travaux de voirie et vous êtes curieux de savoir combien de temps

encore, ils vont durer. Courage ! Ils vont bientôt toucher à leur fin. Nous en avons pour 4 mois environ. La rue et la place de l'Église sont en travaux, la place du monument aux morts va bénéficier d'un aménagement pour son centenaire. Dans les prochaines semaines, nous verrons la réhabilitation du chemin piétonnier situé en bordure de la route de Mouzieys et la création d'un cheminement route de Fabas, pour sécuriser l'accès au city stade.

Comme vous avez pu le lire dans les délibérations du conseil municipal, la collectivité est devenue propriétaire des deux maisons situées au 8 et 10 place de l'Église. Comme cela était mentionné dans notre profession de foi, nous souhaitons vous proposer cet emplacement pour y établir le local pour les professionnels de santé avec, en alternative éventuelle, la place au côté de l'Église. La bâtisse située au 15 rue de l'Église sera acquise dans les 15 jours pour pouvoir créer un local pour les associations. Vous pourrez découvrir les projets dans les pages dédiées au « bourg centre ».

Chose totalement différente, nous avons dû faire face à des dépenses imprévues. Nous avons été contraints de changer la chaudière de la cantine qui datait de 1993, année de sa création. Une des deux pompes de relevage de la station de Rigaudens vient également d'être remplacée.

Cette année, bien sûr, crise sanitaire oblige, il n'y aura pas la traditionnelle cérémonie des vœux.

Que nous souhaiter ? Quels vœux pouvons-nous formuler à l'aube de 2021 ?

- ▶ Que nous puissions nous retrouver tous, en bonne santé, épargnés par la virulence de la pandémie !
- ▶ Que nous soyons unis face aux difficultés !
- ▶ Que nous puissions à nouveau et rapidement, reprendre tous la vie conviviale d'avant !
- ▶ Que nous puissions aller boire ensemble un café ou un apéro à la terrasse de nos cafés qui sont l'âme de notre bourg et qui subissent cette fermeture administrative de manière unilatérale !
- ▶ Que nous puissions partager toutes ces différentes festivités qui nous réunissaient dans la bonne humeur !
- ▶ Que chacun se sente bien à Villefranche d'Albigeois et que la commune continue de se développer dans l'harmonie et la sérénité !

Bonne année et bonne santé à chacune et à chacun d'entre vous ! Continuez de prendre toujours bien soin de vous.

**Bruno Bousquet**

Maire de Villefranche d'Albigeois

# Le contrat « bourg centre »

**LE CONTRAT « BOURG CENTRE » EST L'OUTIL QUI VA NOUS PERMETTRE D'AVANCER RAPIDEMENT EN AYANT AU PRÉALABLE DÉFINI CE QU'ON VEUT FAIRE, COMMENT LE FAIRE ET QUI PORTE LE PROJET. DÈS LORS NOUS POUVONS AVANCER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉS DE LA MEILLEURE FAÇON PAR LES FINANCEURS (CCMAV, DÉPARTEMENT, RÉGION, ÉTAT, EUROPE).**



Dans l'édito du journal communal de novembre 2020, il est évoqué la manière dont nous allions pouvoir échanger avec vous sur le contrat « bourg centre ». Au vu des normes sanitaires, le journal communal était le plus simple.

Nous publierons le contrat dès qu'il sera signé par l'ensemble des partenaires. Déjà c'est quoi un contrat bourg ? Il s'agit d'un document signé par l'ensemble des partenaires de la commune qui reprend les projets voulus par la municipalité et qui les fixe dans le temps de la mandature. Le contrat est divisé en trois, les projets devant être lancés avant fin 2021, ceux sur la période 2022-2023 et ceux après 2024. Nous vous présentons ici ceux de la première période. Les projets sont classés par action et ensuite déclinés projet par projet. L'idée du contrat est le développement et la valorisation de notre bourg qu'est Villefranche d'Albigeois. De plus, cette contractualisation nous permet d'obtenir des subventions bonifiées pour l'ensemble des projets inscrits.

## **Axe stratégique 1 : renforcer l'attractivité du bourg de Villefranche d'Albigeois pour accueillir de nouveaux habitants**

« L'opération façades » menée ces dernières années par la commune de Villefranche d'Albigeois en complément de l'OPAH a généré 7 dossiers (29 346 € de travaux pour 4 141 € de subvention de la collectivité). Avec la nouvelle OPAH du Haut Dadou démarrée en début d'année 2020, la commune souhaite prolonger cette dynamique en accompagnant la rénovation de nouvelles façades d'habitations ou de commerces en cœur de bourg.



### ► **FINANCEMENT DES RÉNOVATIONS DE FAÇADES D'IMMEUBLES PRIVÉS SUR DES SECTEURS DÉFINIS DU COEUR DE BOURG EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPAH INTERCOMMUNALE**

- **Descriptif** : participation à hauteur de 800 € maximum par opération pour la rénovation de façades, huisseries et ferronneries le long des voies suivantes :  
Avenue de Millau / Avenue d'Albi / Rue de l'Église / Place de l'Église / Rue du Four / Avenue de Mouzieys.  
Sous réserve de respecter le cahier des charges du CAUE du Tarn adapté localement.
- **Maître d'ouvrage** : commune de Villefranche d'Albigeois.

### ► **AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ET RUE DE L'ÉGLISE (TRANCHE 3)**

La commune de Villefranche d'Albigeois souhaite poursuivre la requalification de son cœur de bourg suite à l'aménagement de la traverse (RD 999) et des espaces publics attenants pour renforcer la dynamique et l'attractivité du centre du village. L'objectif est de réaliser des aménagements simples et qualitatifs, adaptés aux usages qui renforcent l'identité et l'attractivité du cœur urbain en mettant en valeur le cadre de vie des habitants.

- **Descriptif** : 3<sup>e</sup> tranche du projet de requalification du centre-bourg après les espaces publics le long de la RD999 et la place de la bascule. Les travaux concernent cette fois la partie intérieure du bourg historique autour de l'Église et du dernier bâti du village.
- **Maître d'ouvrage** : commune de Villefranche d'Albigeois.
- **Coût estimatif** : 723 788 €.
- **Calendrier prévisionnel** : 2021.



## Axe stratégique 2 : agir sur la qualité de vie par le renforcement des équipements publics

Le niveau de services de santé est aujourd'hui adapté sur le bourg de Villefranche d'Albigeois (médecins, kiné, pharmacie, infirmiers, chirurgiens-dentistes...) mais les praticiens sont proches de la retraite. Cette situation est très préoccupante pour le remplacement des deux médecins. La faible attractivité des territoires ruraux pour les professionnels de santé (horaires, contraintes de garde, etc.) ne facilite pas le renouvellement des postes. La demande de soins est cependant très présente sur le secteur. Les professionnels de santé ont élaboré un projet de santé qui a été remis à la Mairie de Villefranche d'Albigeois et à la Communauté de Communes, ce document présente l'Établissement de Soins Primaire qu'il souhaite et appelle de leurs vœux au plus vite, pour ne pas se retrouver sans médecin. Ce document est une feuille de route, traduite en actions concrètes.

### ► CRÉATION D'UN LOCAL POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (PLACE DE L'ÉGLISE OU SUR LA PLACE DITE « PUECH ») AU COEUR DE L'ANCIENNE BASTIDE

- **Descriptif** : création d'un local (en construction neuve ou en réhabilitation) ayant vocation à accueillir des professionnels de santé en un seul lieu au coeur du bourg. Le choix du lieu devant être celui du conseil municipal de Villefranche d'Albigeois qui en amont, une fois les études de faisabilité faites, aura présenté deux intentions architecturales à ses administrés qui se positionneront sur la localisation.
- **Maître d'ouvrage** : communauté de communes, avec appui de la Commune.
- **Coût estimatif** : 1 200 000 € HT.
- **Calendrier prévisionnel** : 2021.



### ► RÉHABILITATION OU CONSTRUCTION DE VESTIAIRES (STADE DE RUGBY)

- **Descriptif** : les vestiaires actuels sont vétustes et ont besoin d'être rénovés (rénovation générale, performance énergétique...). De plus, pour accueillir les sportifs dans de bonnes conditions, une salle adjacente au vestiaire sera créée en extension pour accueillir les équipes après les rencontres sportives. Le projet prévoit la création de 4 vestiaires équipés de douches et de toilettes. Un espace dédié sera réalisé pour l'arbitre ainsi qu'une infirmerie.
- **Maître d'ouvrage** : commune de Villefranche d'Albigeois.
- **Coût estimatif** : 350 000 €.
- **Calendrier prévisionnel** : 2021.



### ► RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE SALLE MISE À DISPOSITION DES ADOLESCENTS (RUE DE L'ÉGLISE)

- **Descriptif** : le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment communal, situé face à la Mairie, pour en faire un lieu dédié aux adolescents (avec des activités telles que billard, baby-foot,...). L'objectif est de réaliser pour fin 2021 un lieu d'échange entre adolescents. La surface au sol est d'environ 35 m<sup>2</sup>. Création de deux espaces un en RDC et l'autre à l'étage
- **Maître d'ouvrage** : commune de Villefranche d'Albigeois.
- **Coût estimatif** : 150 000 €.
- **Calendrier prévisionnel** : 2021.



## Axe stratégique 3 : mettre en valeur le potentiel patrimonial et touristique de la commune

Indispensable à l'économie du bourg, un espace à vocation de vitrine du territoire sur l'axe Albi Millau avec une borne interactive, doit être créé. Villefranche d'Albigeois souhaite pouvoir accueillir et renseigner les touristes qui traversent le village et les orienter vers des lieux du territoire, tant à Paulinet, qu'au château de Grandval, à la cité de caractère d'Ambialet, mais aussi sur le site de Bessoulet où le projet de création d'une Maison des Illustres est en cours autour de la personne de Jean Jaurès.

### ► RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL EN ESPACE COMMERCIAL MULTIFONCTIONNEL



simulation remise avec l'étude de faisabilité

- **Descriptif** : transformation d'un bâtiment communal situé 1 avenue d'Albi en local commercial pour notamment accueillir des expositions éphémères. Ce local est situé sur le lieu le plus passager du bourg. Il sera créé également des toilettes publiques en parallèle du local ainsi qu'une borne interactive d'information touristique. La réflexion autour d'une halle est à l'étude comme le montre la projection ci-dessus. L'utilité de la halle servira tant pour le marché hebdomadaire du dimanche matin que pour les jeunes qui attendent le bus pour se rendre au collège.
- **Maître d'ouvrage** : commune de Villefranche d'Albigeois.
- **Coût estimatif** : 300 000 € avec la halle.
- **Calendrier prévisionnel** : 2021.
- **Partenaires potentiellement concernés** :
  - Office de tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois (borne interactive).

## Axe stratégique 4 : dynamiser l'activité économique du bourg

À l'instar des équipements scolaires, sportifs ou culturels, la qualité d'un tissu commercial et artisanal de proximité est aujourd'hui reconnue comme un marqueur fort de l'attractivité d'une commune. À ce titre, Villefranche d'Albigeois dispose des principaux commerces et services essentiels à sa population mais cet équilibre reste fragile. Les conditions économiques locales, la vive concurrence de la grande distribution, le vieillissement de certaines structures, les difficultés de transmission et le manque de visibilité des commerces existants, notamment pour les personnes de passage, fragilisent ces activités. Aussi, afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des habitants, il est nécessaire de conforter et valoriser ses commerces et services de proximité. Ainsi, la remise à jour de la signalétique économique et touristique permettra une meilleure visibilité et un accompagnement personnalisé des porteurs de projet et des commerces en place permettra de conforter le tissu existant.

### ► MISE EN OEUVRE D'UNE SIGNALISATION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE EN LIEN AVEC LA CC ET LE PETR

- **Descriptif** : la commune de Villefranche au sein de la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois et du PETR de l'Albigeois et des Bastides s'est positionnée pour refaire toute sa signalétique piétonne mais aussi routière ainsi que plusieurs Relais Information Services (RIS) au centre du village, place de la Bascule, à l'entrée Ouest au délaissé du Département (RD999), lieu-dit la Gascogne, et à l'entrée Est. L'indication de la zone de Bénèche est à parfaire pour que de la Départementale on est connaissance de la zone.
- **Maître d'ouvrage** : commune de Villefranche d'Albigeois et CCMAV pour partie (RIS).
- **Calendrier prévisionnel** : 2021.



Exemple d'implantation du RIS entrée Est, vu par le CAUE, aux abords des ateliers municipaux.

# La fibre

**COMME INDIQUÉ DANS LE DERNIER JOURNAL COMMUNAL, LE 18 NOVEMBRE A ÉTÉ LIVRÉ ET INSTALLÉ LE NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (N.R.O.) SUR LA COMMUNE.**

Le déploiement de la fibre est réalisé pour le compte du département par la société Tarn Fibre (SFR-FTTH). Villefranche d'Albigeois a reçu la 13<sup>e</sup> N.R.O. du département qui en comptera 46.

Ce N.R.O. permet de desservir principalement 9 communes : Ambialet, Bellegarde-Marsal, Courris, Fréjairolles, Le Fraysse, Mouzieys-Teulet, Saint-Cirgue, Terre de Bancalié et Villefranche-d'Albigeois.



*Christophe Hérin, Conseiller Départemental, Délégué au Numérique, Françoise Bardou et Eric Pujol, Conseiller Départemental du canton, Serge Capgras, vice-président de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et Villefranchois, Bruno Bousquet, Maire de Villefranche-d'Albigeois, Arnaud Sirgue-Bec, premier adjoint de la commune de Villefranche-d'Albigeois et Éric Belfort, Directeur de Tarn Fibre et Guillaume Fauré, Délégué Régional Sud-Ouest Altice France.*

Le N.R.O. est un central de 15 m<sup>2</sup> environ. Le rôle de cet équipement est de faire la jonction entre le réseau de collecte et le réseau abonnés. Un N.R.O. regroupe au maximum 1700 logements et locaux professionnels et doit être distant au maximum de 16 km du local le plus lointain qu'il dessert. Sur le réseau de desserte, il y a de plus petits points de concentration de la fibre optique sous la forme d'armoires de rue : les SRO (Sous-Répartiteur Optique) ou PM (Point de Mutualisation).

Le nouveau réseau fibre optique permettra l'émergence de nouveaux services, à la maison, au bureau, pour l'emploi, la santé, l'enseignement, l'administration, les loisirs... De quoi révolutionner nos cadres de vie ! C'est un choix d'avenir et de cohésion territoriale.



## ► Comment la fibre est-elle déployée ?

Il existe trois modes de déploiement :

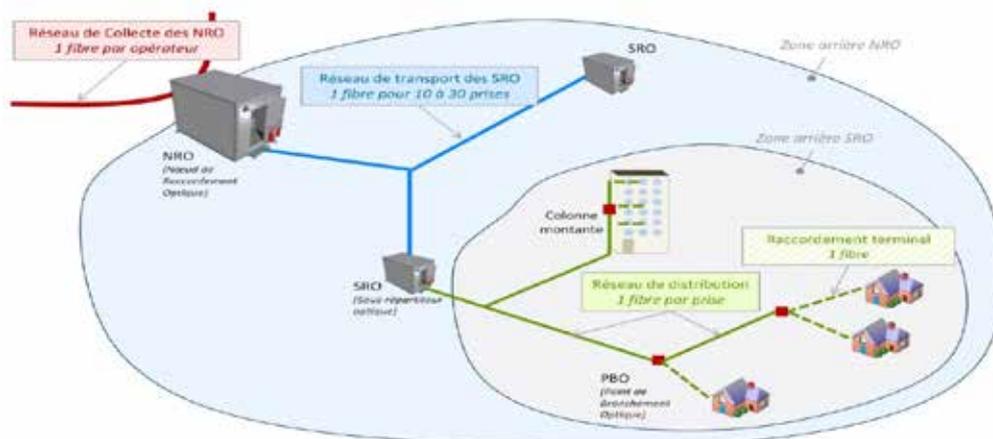
- sur poteaux (électrique, réseau téléphonique, nouveau poteau),
- en souterrain avec des fourreaux,
- en façade dans le centre-bourg.

## ► Comment raccorder les habitations ?

Tarn Fibre déploie le réseau fibre optique jusqu'au Point de Branchement Optique (P.B.O.) qui se situe schématiquement dans le quartier. Il sera ensuite, procédé au raccordement final de l'abonné (pénétration dans le domaine privé) sur demande de ce dernier. Un P.B.O. couvre environ 3 ou 4 foyers.

## ► Quand peut-on demander son raccordement ?

Dès que la fibre est déployée dans le quartier et qu'elle est commercialisée. La société Tarn Fibre est chargée d'informer la population de l'ouverture commerciale des prises en fibre optique.



# Le CCAS

## C'EST QUOI LE CCAS ? ET QUELLE EST SON UTILITÉ ?

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) EST ADMINISTRÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSIDIÉ PAR LE MAIRE ET COMPOSÉ, À PARITÉ, DE MEMBRES ÉLUS, PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ET DE PERSONNES NOMMÉES PAR LE MAIRE.

PAR DÉLIBÉRATION, LE CONSEIL MUNICIPAL A FIXÉ À 16 MEMBRES LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

### ► Qui sont les membres ?

Bruno Bousquet, Maire en est le Président.

LES ÉLUS	PERSONNES NOMMÉES
Bruno BOUSQUET	Françoise PAYRASTRE
Marie-Line BRUNET	Pierre GARRIC
Sylvie AVEROUX	Michèle ESCAFFRE
Ghislain PORCHIS	Serge GIMENEZ
Gisèle NICOULEAU	Boualem MEGUENNI
Christel DONNENWIRTCH	Luc MILHAU
Germain GRIMAL	Michel ROUXES
Olivier DELSUC	Edouard LEDU
Philippe BAINS	Bruno SEGURA

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale.

Le financement du CCAS est assuré par la commune.

Réflexion actuellement autour d'un lieu pour permettre de recevoir les personnes qui le souhaitent en toute confidentialité. Une permanence a lieu déjà tous les mercredis matin de 10 h à 12 h en Mairie par Marie-Line Brunet (Vice-Présidente).

**Le Centre Communal d'Action sociale est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et mettre en place des solidarités au sein de la commune. Les actions concrètes peuvent-être :**

- **contacter les personnes âgées lors de vagues de chaleur, lors d'épidémies comme la COVID.**
- **accompagner les familles en lien avec les assistantes sociales dans la recherche de solutions du quotidien, comme l'accès à la cantine, l'aide éventuelle en attendant la mise en place de l'APA.**

### ► Les actions mises en place sur 2020

1

**4 ateliers de prévention pour les plus de 60 ans,** à savoir : Atelier écocitoyen, mémoire, détente-vitalité et numérique. La crise sanitaire a fait qu'ils ont été arrêtés, puis repris pour être malheureusement arrêtés à nouveau.

2

**Appel téléphonique** aux personnes vulnérables pour **assurer d'une présence** si besoin.

3

**Distribution de masques**

4

**Distribution d'eau et de brumisateurs**



3

5

Remise aux élèves de CM2 d'un **ouvrage sur la déclaration universelle des droits des enfants** lors de la journée des droits des enfants, le 20 Novembre.



6

**Participation à l'organisation d'octobre rose** en lien avec la ligue contre le cancer sur la commune, Patrick Merle étant le référent. Un stand a été animé sur le marché le dimanche 18 octobre. La vente d'objets, de gâteaux confectionnés par des bénévoles, ont permis de récolter des fonds.



7

**Participation au Téléthon le dimanche 6 septembre** avec l'aide de Denise Nicouveau, on pouvait trouver sur le stand, des gâteaux et des douceurs, des objets offerts qui étaient à la vente, une boîte pour collecter piles et téléphone usagés. L'activité proposée par Véronique Bains d'Initiation Qi Gong bâtons pour les enfants à partir de 4 ans, n'a pu avoir lieu à cause des conditions climatiques.



8

**Distribution aux plus de 75 ans d'un colis de Noël** pour remplacer le repas qui avait été annoncé et que les contraintes sanitaires n'ont pas permis de réaliser.



# Le conseil municipal



*Bruno Bousquet*  
Maire

**MAIRIE**  
mairie@villefranchedalbigois.fr  
05 63 55 30 15



*Arnaud SIRGUE-BEC*  
1<sup>er</sup> adjoint



*Vanessa RABAUD*  
2<sup>e</sup> adjoint



*Olivier DELSUC*  
3<sup>e</sup> adjoint



*Marie-Line BRUNET*  
4<sup>e</sup> adjoint



*Sylvie AVEROUX*  
Conseil Municipal délégué



*Jordan*  
Conseil Municipal délégué



*Gisèle NICOULEAU*



*Philippe BAINS*



*Ghislain PORCHIS*



*Christel DONNENWIRTH*



*Germain GRIMAL*



*Valérie VITHE*



*Alain JOURDE*



*Michel CARRIERE*

# Les commissions communales

## ► Commissions communales

Les commissions communales sont réunies sur des sujets précis à la demande exclusive du vice-président qui a toute liberté pour convoquer sa commission. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, seul est décisionnaire le conseil municipal. Les affaires courantes de la commune se gèrent en bureau municipal, où l'ensemble de l'équipe majoritaire siège. Ces bureaux se réunissent tous les samedis matin à partir de 11 h et font l'objet d'un compte rendu envoyé à l'ensemble des membres du conseil municipal.

### **AFFAIRES GÉNÉRALES, FINANCES**

- **Vice-président** : Arnaud Sirgue-Bec.
- **Membres de la commission** : Gisèle Nicouleau, Philippe Bains, Vanessa Rabaud, Marie-Line Brunet, Germain Grimal, Alain Jourde.

### **AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, SOLIDARITÉ, CULTURE, PATRIMOINE ET SOUVENIRS**

- **Vice-président** : Marie-Line Brunet.
- **Membres de la commission** : Arnaud Sirgue-Bec, Ghislain Porchis, Sylvie Averoux, Vanessa Rabaud, Christel Donnerwirth, Valérie Vithe.

### **TRAVAUX, URBANISME, COMMERCE ET ARTISANAT**

- **Vice-président** : Arnaud Sirgue-Bec.
- **Membres de la commission** : Philippe Bains, Germain Grimal, Vanessa Rabaud, Jordan Recoules, Olivier Delsuc, Michel Carriere, Valérie Vithe.

### **CADRE DE VIE ET EMPREINTE ÉCOLOGIQUE**

- **Vice-président** : Olivier Delsuc.
- **Membres de la commission** : Philippe Bains, Sylvie Averoux, Marie-Line Brunet, Germain Grimal, Gisèle Nicouleau, Alain Jourde.

### **RESSOURCES HUMAINES, CANTINE, COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE**

- **Vice-président** : Vanessa Rabaud.
- **Membres de la commission** : Arnaud Sirgue-Bec, Ghislain Porchis, Germain Grimal, Philippe Bains, Christel Donnerwirth.

## ► Commissions extra-communales

Lors des commissions extra-communales peuvent être invitées, des personnes hors conseil municipal pour recueillir leur avis.

### **SANTÉ**

- **Vice-président** : Sylvie Averoux.
- **Membres de la commission** : Ghislain Porchis, Olivier Delsuc, Vanessa Rabaud, Marie-Line Brunet, Arnaud Sirgue-Bec, Valérie Vithe.

### **SPORT, VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION ET JEUNESSE**

- **Vice-président** : Jordan Recoules.
- **Membres de la commission** : Ghislain Porchis, Germain Grimal, Arnaud Sirgue-Bec, Sylvie Averoux, Olivier Delsuc, Alain Jourde.

# Suivi des chantiers

## ► Route de Mouzieys-Teulet

Les travaux sont terminés. Le résultat est conforme à la demande. Il y a des places pour se garer des deux côtés de la voie, le traçage des places a été fait. Reste à réaliser le passage piétonnier. Il a été décidé de ne pas réaliser une rigole du côté droit en allant vers Mouzieys. Au vu de

la pente, elle n'avait pas de réelle utilité si ce n'est de marquer la limite des places. L'histoire se souviendra que le premier véhicule à avoir emprunté la voie fut une moissonneuse batteuse un 14 décembre. Nous sommes bien en milieu rural.



## ► Aménagement des aires de regroupement des déchets ménagers

Il a été aménagé deux zones pour la collecte des poubelles, au Barry et route de Fabas, celles du cimetière et route de Millau vont être rénovés.





## ► Travaux place de l'Église et au Presbytère

Le mur devait être refait avant les travaux de la place c'est chose faite, clin d'œil à l'histoire avec cette carte postale des années 1925, où le quincaillier, monsieur Puech, posait avec ses deux enfants. Le puits a également suivi un petit lifting. Actuellement des travaux sont en cours pour créer des toilettes au RDC du presbytère en régie (réalisé par le personnel communal).



## ► Travaux réseau eau potable, rue des Jardins

Cette année le syndicat Mixte du DADOU qui nous alimente en eau potable a décidé de renouveler dans son programme d'investissement des conduites d'eau, pour Villefranche. Il s'agit des conduites anciennes et usagées de la route de la Bouriotte, du chemin de la Bouriotte, de la rue des Jardins ainsi que d'une partie de la route de Fabas. Le coût qui est totalement supporté par le syndicat, est d'approximativement de 140 000 €. Les travaux sur le réseau d'eau potable réalisés sur la portion de la route de Fabas font qu'un chemin piétonnier sera créé pour sécuriser cette portion de route qui mène au city stade, lieu prisé par les jeunes.



# RENDEZ-VOUS

## L'association Terra Mater (cultiver et partager)

### Des projets pédagogiques autour des jardins partagés.

**DANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO DU JOURNAL COMMUNAL, NOUS VOUS PRÉSENTIONS NOTRE ASSOCIATION CRÉÉE AUTOUR DES JARDINS ET DONT LES IDÉES FONDATRICES SONT LE PARTAGE, LA RENCONTRE, ET LA DÉCOUVERTE.**

En concertation avec plusieurs partenaires, les professeurs de l'école publique, le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du pays tarnais et l'association Arbres et Paysages nous ébauchons les premières interventions des élèves, dans et autour des jardins partagés.

Tout d'abord, nous souhaitons border les jardins de haies, champêtre et fruitière. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan national de réhabilitation du bocage Français (plantation de 7 000 km de haies prévue en 2021-22). Les haies ont de multiples avantages écologiques et notamment se sont des lieux de vie essentiels pour de très nombreuses espèces animales. La destruction des habitats des animaux (dont les haies) est le premier facteur de disparition des espèces à l'échelle mondiale, et la vitesse actuelle de l'érosion de la biodiversité, extrêmement préoccupante, font de ce projet une priorité. Ainsi au cours du mois de Février, les élèves pourront découvrir ces enjeux lors d'activités encadrées par les intervenants d'arbres et paysages et par leurs professeurs aboutissant à la plantation de jeunes pousses d'arbres qu'ils pourront voir grandir au cours de leur scolarité.

À l'automne prochain, sera plantée la haie fruitière qui bordera le chemin de promenade emprunté par de nombreux Villefranchois et qui à termes leur permettra de joindre au plaisir de la promenade celui de la dégustation de baies et de fruits.

Le second projet pédagogique, en cours d'élaboration, serait mené autour des jardins mais aussi de la forêt et devrait mêler l'apprentissage de la gestion des émotions ainsi que la création au sein des jardins partagés d'un espace imaginé par les enfants. Ce thème permettrait d'aborder la culture et la philosophie à l'œuvre dans l'élaboration de jardins zen, mais aussi de découvrir à l'aide de tous leurs sens, la forêt et de partager leurs émotions.

À l'issue de ce travail, le plan imaginé et dessiné pourrait se concrétiser dans le jardin avec l'aménagement de différents espaces destinés à être utilisés lors des années futures par les enfants.



#### POUR NOUS CONTACTER

- ▶ envoyez-nous un message à l'adresse : [terramater81430@gmail.com](mailto:terramater81430@gmail.com)
- ▶ parlez-en directement à un des membres

#### POUR NOUS REJOINDRE

- ▶ Coût de l'adhésion au projet permaculture : 15 euros/an foyer
- ▶ Location d'une parcelle individuelle (facultative) : 15 euros/an/foyer

# État Civil Année 2020

## DÉCÈS

- ▶ AZAM Georges
- ▶ BASSERIE-HORAKOVA Peggy
- ▶ BOTIN Gérard
- ▶ CAME Hubert
- ▶ FOURNIER Irénée
- ▶ HENRI Roger
- ▶ NORBERT Suzette  
née PASSEMAR
- ▶ PACE André
- ▶ VIGNALS Raymond

## INHUMATION

- ▶ BOYER Lucienne  
née MAGNIN
- ▶ JOUGLA Jacqueline  
née JACQUET

## NAISSANCE

- ▶ CALAZEL Kenzo
- ▶ DELPUECH Noah
- ▶ DELPUECH Rose
- ▶ DONADILLE Jules
- ▶ EVIN Apolline
- ▶ MIRA INDIO MARTINS  
GARCIA Yanis
- ▶ RAGUENET Eléana
- ▶ VAHALA Kailya

## En 1920, il y a 100 ans

- ▶ 19 naissances
- ▶ 13 mariages
- ▶ 19 décès

## En 1820, il y a 200 ans

- ▶ 26 naissances
- ▶ 7 mariages
- ▶ 22 décès



## Décès de Roger HENRI, maire honoraire de Villefranche

Roger HENRI nous a quittés le 9 décembre 2020. Il a été l'un des personnages de premier plan du village. Arrivant de son Aveyron natal, il venait d'acquérir la ferme du Puech de Nalbe quand il est entré au conseil municipal en 1971. Il a obtenu le siège de premier magistrat de Villefranche d'Albigeois après avoir remporté les élections de 1977. Il avait la réputation d'être « imbattable » pour faire une campagne électorale. Durant ses 2 mandats de maire, très populaire, toujours disponible et serviable, il savait aller négocier pour le compte de la commune, aussi bien au SIVOM qu'au Département ou à la Préfecture, auprès du Conseiller Général, du Député ou du Sénateur. Il obtenait ce dont il avait besoin, quitte à revenir s'il avait été mal entendu ou mal compris. Il défendait son Villefranche d'Albigeois de toutes ses forces. Il s'était démené pour faire construire la salle polyvalente à proximité du stade de Rugby. Il était fier d'expliquer comment, pendant qu'il était maire, la commune avait gagné le procès

contre la congrégation des religieuses de Bénèche qui ne respectait plus les clauses du testament rédigé par Joseph CAYZAC. C'est durant son deuxième mandat que sera négocié l'achat du château avec le Docteur Jean CLERMONT-PEZOUS. Ce dernier souhaitait que le lieu garde une vocation sociale. Le conseil municipal décida d'y construire une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées appelée MARPA.

Son premier adjoint, Maurice LACROUX, profondément touché par cette disparition, souligne combien Monsieur HENRI était un homme désintéressé, honnête et intègre. Claude Bessière, l'un de ses jeunes colistiers qui a pris sa suite à la mairie en 1989, insiste sur les qualités de fin négociateur de Roger HENRI et sur sa grande compassion face à la détresse qui lui faisait tendre la main à tous ceux qui étaient dans le besoin, quels qu'ils soient. Il y a peu de temps encore, Mr HENRI se délectait de raconter de nombreuses anecdotes liées à ses deux mandats. De ces années d'élus, notre Maire honoraire Roger HENRI gardait le souvenir d'un village uni et solidaire.

Au nom de la Commune, Bruno BOUSQUET et le Conseil Municipal saluent la mémoire de Mr Roger HENRI, un bon visionnaire et un bon gestionnaire pour la commune qui lui doit beaucoup. Ils se souviendront de son engagement, de son dévouement, de son dynamisme au service de Villefranche, de ses habitants. Ils présentent au nom de tous, leurs plus sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et petits-enfants et à sa famille. Au revoir Monsieur HENRI !

# Tribune politique

Cet espace est réservé à la liste minoritaire d'opposition municipale, comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun texte n'a été transmis pour être publié.

# Tri, mode d'emploi

## Les emballages à recycler



Les bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les papiers



Tous les emballages métalliques (conserves, canettes, aérosols, bidons, barquettes...)



Tous les cartons (bruns ou colorés) et toutes les briques alimentaires



**Grand, petit, sale ou cabossé, avec ou sans bouchon, je les trie tous !**

■■■ dans les bacs jaunes

## Le verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux



**Le verre se recycle à l'infini**

■■■ dans les colonnes à verre



**VILLEFRANCHE  
D'ALBIGOIS**